

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 8 février 2024

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 21
Votants : 28

D24.015

L'an deux mille vingt-quatre,
le huit février,
à 20 heures 30 minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 31 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : RODRIGUES David, SAGNET-POUGET Valérie, MALZAC Claude, LAFON Madeleine, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, SEGUIN Pierre-Henri (suppléant de RODIER Yves), VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, BONICEL Pascale, LAFOURCADE Noël, RODIER Colette, FERNANDEZ Florence, BADAROUX Suzanne, SALEIL Jean-Claude et SEGUIN Denis.

Absents : CITERIN-NORMANDIN Sylvie, VALENTIN Denis (pouvoir à RODRIGUEZ David), FABRE Jean (pouvoir à MALZAC Claude), VALENTIN Christine (pouvoir à ROCHEREAU-POUGET Bernadette), BLANC Sébastien (pouvoir à LAFON Madeleine), POUDEVIGNE Roger, POQUET Pascal, RODIER Yves remplacé par suppléant, CABIROU Christian, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, JACQUES Jérôme (pouvoir à FERNANDEZ Florence), POURQUIER Jean-Paul (pouvoir à SALEIL Jean-Claude) et DE SOUSA Guy (pouvoir à SEGUIN Denis).

Mme LAFON Madeleine a été nommée secrétaire de séance.

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D24.015 : LANCEMENT DES ACTIONS DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE ECONOMIQUE TERRITORIALE A COURT TERME : OPERATIONS 2024 ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Président rappelle que suite aux réflexions dans le cadre de l'élaboration de la stratégie économique, les vocations des zones d'activités ont été ciblées pour répondre au mieux aux besoins des entreprises. La zone de la Tieule garde sa vocation industrielle tandis que la zone de Malbousquet sera à vocation artisanale.

Quant-à la zone à l'entrée de ville de La Canourgue, celle-ci sera à destination commerciale.

Il rappelle que les actions à court terme concernent l'optimisation de certains lots de la Tieule et la création éventuelle d'une zone d'activité au rond-point de Malbousquet sur la commune de Saint Germain du Teil.

Les travaux envisagés sur la zone de la Tieule ont fait l'objet de la délibération D24 013 et ceux pour la création de la zone d'activités au rond-point de Malbousquet de la délibération D24 014.

Il en résulte sur les deux opérations (zone de la Tieule et zone du rond-point de Malbousquet) le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Acquisition foncière	65 000 €	Etat (DETR 2024) (45% du HT)	333 862 €
Travaux	580 500 €		
MOE (8% de 533 000 + 2250)	44 890 €	Autofinancement	408 053 €
Publications et imprévus (5%)	29 025 €		
Signalétique	22 500 €		
Total € HT	741 915 €	Total € HT	741 915 €

Où l'exposé et après avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

APPROUVE le lancement des opérations précitées dans le cadre de la stratégie de développement économique du territoire,

VALIDE le plan de financement ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2024,

AUTORISE ET MANDATE Monsieur le Président ou le Vice-Président à signer la demande de subvention ainsi que toutes pièces relatives à cette affaire,

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 19 février 2024
Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémaquis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL